

Note d'information : inscription rentrée 2025

A CONSERVER

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au lycée Alexandre Dumas à la rentrée prochaine. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à son inscription dans notre lycée.

Manuels scolaires et équipement numérique

Le lycée Alexandre Dumas est un lycée 4.0 ; afin de permettre aux élèves d'accéder aux ressources et manuels numériques, un ordinateur portable et une housse seront mis à disposition des élèves entrants par la Région Grand Est, en début d'année scolaire et pour la durée de la formation, sauf s'ils étaient déjà dotés d'un ordinateur Région via le lycée précédent. Vous avez signé la charte d'engagement sur démarche simplifiée.

Régime des élèves, prélèvement automatique

- **Demi-pensionnaire** : L'inscription est obligatoire pour les élèves de CAP, BAC PRO, STHR.
- **Interne** : Les élèves dont l'éloignement du domicile familial nécessite un hébergement dans notre lycée ont la possibilité de s'inscrire à l'internat. Le formulaire de demande d'inscription est téléchargeable sur le site du lycée ou remis lors des journées d'inscription.
- **Le paiement des frais d'hébergement** s'effectue de préférence par mandat SEPA à compléter dans démarche simplifiée ou par virement bancaire.
- **Les factures sont envoyées par mail. Veillez à renseigner une seule adresse mail appartenant au responsable financier.**

⚠ Tous les détails sur ce sujet seront consultables dans le règlement intérieur de la restauration scolaire.

Tenues professionnelles et tenues d'école

Durant leur scolarité au lycée Dumas, les élèves doivent respecter le port de leurs tenues d'école et professionnelles tel que décrites dans le règlement intérieur et l'annexe ci-jointe.

La tenue d'école **peut être achetée dans le magasin de votre choix** ou commandée auprès de la société RECORD, qui sera présente lors des journées d'inscription pour prendre les commandes. Les tenues seront livrées par le fournisseur durant les vacances scolaires à l'adresse que vous lui aurez indiquée.

Commande du matériel professionnel :

Les plumiers sont à commander et seront livrés à domicile.

Aides à la scolarité

- **Bourse** : Pour une demande de bourse automatisée, veillez à cocher dans démarche simplifiée la case « examen automatique du droit à bourse ».

En cas de refus de votre part de cet examen automatique, il vous est encore possible de réaliser une demande papier à remettre au secrétariat de scolarité pré-bac.

- **Subvention de 1^{er} équipement (Conseil Régional)**: Le formulaire de demande correspondant à votre formation est joint à ce dossier.

✉ **pour bénéficier de cette subvention, la demande complétée doit être remise en main propre par votre enfant à Mme GUTH, secrétariat d'intendance, avant le 06 novembre 2025. La subvention sera versée vers la fin du mois de décembre voire début janvier.**

2 rue Eugénie Brazier

BP 80149

67404 Illkirch cedex

Tél : 03.88.65.30.30

Fax : 03.88.67.80.04

Mail :

ce.0670087f@ac-

strasbourg.fr

www.lycee-hotelier-

adumas.fr

Transports scolaires

- Elèves domiciliés dans le 67 hors Eurométropole:
Les familles des élèves doivent procéder à l'inscription aux transports scolaires 2025-2026 en se connectant sur le site dédié au transport scolaire : www.fluo.eu/67
La participation des familles aux frais de transport est la même pour les élèves externes, demi-pensionnaire ou internes. Le tarif forfaitaire annuel est de 105 €. L'ensemble des horaires de la rentrée 2025 sera consultable dès la mi-juillet sur le site www.fluo.eu/67.
En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez envoyer un mail à : transports67@grandest.fr
- Elèves domiciliés dans le département 68 : www.fluo.eu/68, département 57 : www.fluo.eu/57, département 88: www.fluo.eu/88.
- **Abonnement CTS** : Les moins de 18 ans habitant dans l'Eurométropole de Strasbourg peuvent bénéficier de l'abonnement gratuit au réseau CTS. La démarche d'adhésion peut être réalisée sur le site de la CTS : <https://abonnement-gratuit.cts-strasbourg.eu/>

Certificats de scolarité

Les certificats de scolarité seront remis aux élèves par leurs professeurs principaux en début d'année scolaire. Ces documents n'étant diffusés que sous réserve de scolarisation effective, ils ne seront **distribués qu'à partir de la 2nde semaine après la rentrée**. Vous pourrez également télécharger une version numérique sur votre compte Educonnect.

Codes Mon Bureau Numérique (MBN)

Les codes permettant aux élèves et aux parents de se connecter à l'espace numérique de travail sont identiques à ceux utilisés en 2024/2025. Veuillez-vous connecter régulièrement (au moins une fois par mois) sans quoi les codes deviennent obsolètes. **Il vous appartient de vous y connecter régulièrement** afin de suivre la scolarité de votre enfant et de bénéficier de toutes les informations diffusées par nos services (bourses, stages, réunions parents-professeurs, modification d'emploi du temps...). En cas de perte ou d'oubli, veuillez-vous rendre sur la page www.monbureau numerique.fr, cliquez sur « se connecter », puis « identifiant ou mot de passe oublié ».

Carte Jeun'Est

La carte Jeun'Est sera nécessaire à tout élève pour accéder au lycée. Veuillez-vous inscrire obligatoirement sur www.jeunest.fr dès à présent.

Référents Direction	Référents Vie Scolaire	Référents Administratifs
<ul style="list-style-type: none">- M. BRAND, Proviseur- Mme SCHOUAMÉ, Proviseure-adjointe (3ème prépa-métiers, 2STHR, Bac Pro, CAP, UPE2A)- Mme LE MEUR Proviseure-adjointe (1STHR, 1STMG, TSTHR, TSTMG)- Mme ERKAL, Secrétaire générale- M LEICHTNAM, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (enseignements professionnels et stages)	<ul style="list-style-type: none">- Mme BERNASCONI: CPE (STHR, STMG, CAP)- M. MOREL: CPE (BTS, MC)- M. CHRIST : CPE (BAC PRO, UPE2A, 3PM)	<ul style="list-style-type: none">- secrétariat élèves pré-bac- Mme GUTH, secrétariat intendance